

BILLS—(Suite.)

2.—*Arbitres officiels, pour étendre les pouvoirs des, Bill :*

Reçu et lu, 78. Lu la seconde fois, 86. En comité, 88. Rapporté avec un amendement, 88. Amendement adopté, 89. Lu la troisième fois, 94. Passé et envoyé aux Communes pour son concours, 94. Amendements agréés par cette Chambre, 102. Sanctionné, 193.

3.—*Artistes Canadiens, Société des, Bill :*

Reçu et lu, 109. Lu la seconde fois, 114. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 114. Rapporté sans amendement, 118. Lu la troisième fois, passé, et les Communes en sont informées, 118. Sanctionné, 193.

4.—*Assurance de Montréal, dite du Soleil, Compagnie d', Bill :*

Reçu et lu, 105. Ordre du jour pour la seconde lecture, remis, 110. Lu la seconde fois, 120. 51ème règle de cette Chambre suspendue, et bill renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 120. Rapporté avec un amendement, 126. Amendement lu et adopté, 127. Lu la troisième fois, passé et envoyé aux Communes pour son concours, 127. Amendement agréé par cette Chambre, 132. Sanctionné, 193.

5.—*Banques et commerce de banque, Bill :*

Reçu et lu, 109. Lu la seconde fois, 114. En comité, 116. Rapporté sans amendement, 116. Lu la troisième fois, passé, et les Communes en sont informées, 120. Sanctionné, 193.

6.—*Banque Canadienne de commerce, sa fusion avec la Banque de Gore, Bill :*

Reçu et lu, 105. Lu la seconde fois, 110. Renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 110. Rapporté sans amendement, 111. Lu la troisième fois, passé, et les Communes en sont informées, 111. Sanctionné, 193.

7.—*Banques d'Épargne, pour continuer l'acte des, Bill :*

Reçu et lu, 191. 42me règle suspendue, 191. Lu la seconde fois, 191. Lu la troisième fois, 191. Passé, et les Communes en sont informées, 191. Sanctionné, 194.

8.—*Banque du Haut-Canada, concernant les Syndics de la, Bill :*

Reçu et lu, 173. Lu la seconde fois, 180. En comité, 185. Rapporté sans amendement, 185. Lu la troisième fois, 185. Passé et les Communes en sont informées, 185. Sanctionné, 194.

9.—*Banque des Marchands d'Halifax, charte amendée, Bill :*

Reçu et lu, 125. Lu la seconde fois, 130. Renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 130. Rapporté sans amendement, 133. Lu la troisième fois, passé, et les Communes en sont informées, 133. Sanctionné, 194.